



Présentation des références bibliographiques selon les recommandations de l'APA (6^è éd.)

Les références bibliographiques sont des éléments incontournables d'un travail de recherche. Outre le fait de « rendre à l'auteur ce qui est à l'auteur », elles permettent au lecteur (votre jury, par exemple...) de retrouver les documents qui ont pu être sources de votre réflexion. Elles attestent aussi de la qualité de votre recherche documentaire. L'ensemble des références bibliographiques doit donc être **cohérent, lisible et précis**.

L'APA ou **American Psychological Association** est une norme d'origine anglo-saxonne. Ce que nous vous proposons est une adaptation française de cette norme. Vous pourrez donc trouver des différences dans la présentation des références que vous croiserez au cours de vos lectures.

Sommaire

Sommaire	1
1. Règles générales	2
2. Rédaction des références bibliographiques	3
2.1 Quelques précisions au préalable.....	3
2.2 Ouvrage	3
2.3 Thèse, mémoire.....	4
2.4 Article de périodique	4
2.5 Entrée de dictionnaire	5
2.6 Texte législatif.....	6
2.7 Document audiovisuel.....	6
2.8 Communication présentée lors d'un congrès, d'un colloque, d'une conférence, etc.....	7
2.9 Page web	7
2.10 Note de cours et présentation diaporama	8
2.11 Le DOI	8
3. Les renvois dans le texte	9
3.1 Citer une source non-web dans le corps du texte	9
3.2 Citer une page web dans le corps du texte	11
3.3 Vous citez plusieurs fois le même auteur à la même date	11
4. Bibliographie	12



1. Règles générales

Les **références bibliographiques** (appelées communément « bibliographie ») constituent l'ensemble des documents (livres, articles, pages web, etc.) auxquels vous faites référence dans votre travail. Elles se trouvent **à la fin de votre travail**. (cf. 2. Rédaction des références bibliographiques).

Les **renvois dans le texte** sont les références que vous devez inclure à l'endroit où vous faites votre citation ou au moment où vous faites référence à un auteur, **dans le corps de votre texte**. (cf. 3. Les renvois dans le texte). Ce sont ces renvois qui constitueront votre bibliographie à la fin de votre travail.

↳ Respecter, impérativement, la **même présentation** tout au long de la bibliographie.

↳ Référencer **tous les documents** cités dans votre travail.

↳ Quand, dans le document que vous avez en main (source secondaire), **l'auteur cite ou fait référence à un autre auteur** (source primaire), deux options se présentent :

- Option à privilégier : vous essayez de trouver le document de l'auteur d'origine (source primaire) afin de référencer cet auteur.
- Vous n'avez pas accès au document de l'auteur d'origine. Vous référencez alors l'ouvrage que vous avez en main (source secondaire) en précisant le nom de l'auteur d'origine (source primaire) suivi de « cité par »

Exemple : Bichat, cité par David Le Breton (2008, p. 115) écrivait : « vous auriez pendant vingt ans pris des notes au lit des malades (...) ».

Ici, la citation est attribuée à Bichat mais vous référencerez en bibliographie l'ouvrage de David Le Breton (source secondaire) car **c'est celui que vous avez en main !**

Les éléments (2008, p. 115) correspondent à l'ouvrage de David Le Breton.

↳ Vous n'utilisez plus les abréviations **op.cit**, **ibid**. et les autres.

↳ Mettez le titre d'un document trouvé sur le web **en italique** que s'il s'agit d'un livre, d'un article de périodique, d'une thèse ou d'un rapport.



2. Rédaction des références bibliographiques

2.1 Quelques précisions au préalable

↳ Pour les **auteurs**, indiquez le nom de l'auteur (en minuscule) puis l'initiale du prénom suivi d'un point. Mettez une virgule entre le nom et le prénom.

↳ S'il n'y a **pas d'auteurs**, commencez par : Titre. (année).

↳ S'il y a **7 auteurs ou moins** : citez tous les auteurs, séparés par une virgule. Mettre « et » au lieu d'une virgule avant le dernier auteur.

↳ S'il y a **8 auteurs ou plus** : citez les 6 premiers auteurs et le dernier en séparant l'avant-dernier et le dernier par des points de suspension.

↳ Pour le **numéro de l'édition**, on ne l'indique qu'à partir de la seconde édition.

↳ Pour les **ressources en ligne**, la 6^e éd. de l'APA prescrit de ne plus indiquer la date de consultation sauf si la source est sujette à de fréquentes modifications. La mention [en ligne] disparaît.

2.2 Ouvrage

Auteur(s). (Année). *Titre du livre* (Numéro de l'édition). Lieu de publication : Editeur.

Exemple :

Colliere, M.-F. (2004). *Promouvoir la vie : de la pratique des femmes soignantes aux soins infirmiers*. Issy les Moulineaux : Masson.

Référencer un chapitre d'un ouvrage collectif :

Auteur(s) du chapitre. (Année). Titre du chapitre. Dans Directeur(s) de la publication (dir.), *Titre du livre* (numéro de l'édition) (p. de début et de fin du chapitre). Lieu de publication : Editeur.

↳ Les auteurs se présentent sous la forme Nom, Initiale du prénom pour le titre du chapitre mais sous la forme Initiale du prénom, Nom pour le titre du livre.

↳ Vous trouverez aussi (Ed.) ou (Eds) pour éditeur(s) scientifique(s) ou (coord.) pour coordinateur au lieu de (dir.)



Exemple :

Benony, H. (1980). Le normal et le pathologique. Dans A. Bioy (dir.), *L'aide-mémoire de psychologie médicale et de psychologie du soin en 58 notions* (p. 31-36). Paris : Masson.

2.3 Thèse, mémoire

Auteur(s). (Année). *Titre du document : sous-titre* (Type de document). Lieu de soutenance, ville de soutenance (si elle n'apparaît pas dans le lieu de soutenance).

Exemple :

Souchaud, S. (2012). *La formation d'un espace "Bresiguayen" dans l'Est du Paraguay : migrations pionnières brésiliennes et organisations socio-spatiales dans "l'Oriente" du Paraguay* (Thèse). Université de Poitiers.

↳ Concernant le type de publication, précisez, si possible, la nature et la discipline du document. Ex. : Thèse de doctorat, thèse de doctorat en sciences de l'éducation, etc.

2.4 Article de périodique

Article imprimé

Auteur(s). (Année). Titre de l'article. *Titre du périodique, volume*(numéro), pagination.

↳ S'il n'y a pas de volume, indiquez seulement le numéro sans parenthèses et entre 2 virgules.

Auteur(s). (Année). Titre de l'article. *Titre du périodique*, numéro, pagination.

Exemple :

Ponte, C. (2012). Actualisation de la charte du patient : la charte de la personne hospitalisée. *Inter bloc*, XXV(2), 122-123.



Article en ligne

Auteur(s). (Année). Titre de l'article. *Titre du périodique*, volume(numéro), pagination. Repéré à url

Exemple :

Hamel, H. & Breton, E. (2014). Former des professionnels à la promotion de la santé. *La santé en action*, 430, 45-46. Repéré à <http://www.inpes.sante.fr/SLH/pdf/sante-action-430.pdf>

2.5 Entrée de dictionnaire

Mot que vous définissez. (année). Dans Auteur(s), *Titre* (page). Lieu de publication : Editeur.

Exemple :

↳ Pour un dictionnaire généraliste :

Bienveillance. (2006). Dans *Le petit Larousse illustré*. Paris : Larousse.

↳ Pour un dictionnaire spécialisé (avec auteur) :

Paillard, C. (2015). *Bienveillance* Dans *Dictionnaire des concepts en soins infirmiers* (2^e éd., p. 68). Noisy-le-Grand : SETES.

↳ Pour un dictionnaire, en ligne :

Bienveillance. (s. d.)¹. Dans *Dictionnaire Larousse en ligne*. Repéré à <http://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/bienveillance/9179?q=bienveillance#9101>

1 (s.d.) signifie sans date



2.6 Texte législatif

Référencer un texte en ligne (décret, loi, circulaire...)

Titre du texte. (année). Source, date (sans l'année). Repéré à url

↳ La **source** sera, par exemple, le Journal Officiel ou le bulletin Officiel.

Exemple :

Décret n° 2016-524 du 27 avril 2016 relatif aux groupements hospitaliers de territoire. (2016). JORF n° 0101, 29 avril. Repéré à <https://www.legifrance.gouv.fr/eli/decret/2016/4/27/AFSH1609031D/jo/texte>

Référencer un texte papier (décret, loi, circulaire...)

Titre du texte. (Année). Source, date (sans l'année), pagination.

↳ Le format papier étant peu ou plus utilisé au profit des textes législatifs en ligne, nous ne développerons pas ce format.

2.7 Document audiovisuel

Auteur(s). (Année). *Titre du document* [type de document]. Lieu d'édition : Editeur.

Exemple :

Vattier, Y. & Cyrulnik, B. (2009). *A l'assaut du malheur*. Paris : France 5 Editions.



2.8 Communication présentée lors d'un congrès, d'un colloque, d'une conférence, etc.

Auteur(s). (Année). *Titre de la communication*. Communication présentée au Nom du congrès, lieu du congrès.

Exemple :

Ben Soussan, P. (2015). L'introït : alors, être parent, ce n'est pas vraiment un job tranquille. Communication présentée aux 6^è journées Spirale, Toulouse.

↳ Si la communication est publiée dans un recueil, utilisez les mêmes règles que pour un chapitre dans un ouvrage.

↳ Vous pouvez ajouter le nom du pays où s'est tenu le congrès, etc., si la ville n'est pas ou peu connue.

2.9 Page web

Auteur(s). (Date). Titre du document. Repéré à url

Exemple :

Desaulniers, D. (2016). Citer selon les normes APA. Repéré à <http://guides.bib.umontreal.ca/disciplines/20-Citer-selon-les-normes-de-l-APA?tab=108>

Si l'URL est longue :

« Si l'adresse est vraiment trop longue ou trop peu lisible, on peut indiquer l'adresse plus simple d'une page de plus haut niveau, en ajoutant à la description du site le nom de la section associée à ce niveau et, si nécessaire, les noms de sous-sections, séparés par des tirets. » (Couture, M., 2016, p. 23)

Exemple² :

Pascal, M., de Crouy Chanel, P., Corso, M., Medina, S., Wagner, V., Gorla, S ... Host, S. (2016). *Impacts de l'exposition chronique aux particules fines sur la mortalité en France continentale et analyse des gains en*

² Pour information, l'URL complète de cette synthèse est : <http://www.invs.sante.fr/Publications-et-outils/Rapports-et-syntheses/Environnement-et-sante/2016/Impacts-de-l-exposition-chronique-aux-particules-fines-sur-la-mortalite-en-France-continentale-et-analyse-des-gains-en-sante-de-plusieurs-scenarios-de-reduction-de-la-pollution-atmospherique>.



santé de plusieurs scénarios de réduction de la pollution atmosphérique. **Repéré dans** le site de l'INVS, section Publications et outils – Rapports et synthèses – Environnement et santé : <http://www.invs.sante.fr/>

(Notez que l'on rajoute « : » avant l'url et que le titre est en italique car il s'agit d'un rapport).

Vous trouverez d'autres expressions que « Repéré à » ou « Repéré dans » (comme : disponible sur, récupéré de, repéré sur, etc.). **Quelle que soit l'expression utilisée, il est impératif de toujours garder la même tout au long du référencement.**

2.10 Note de cours et présentation diaporama

Auteur(s). (Année). Titre du cours [Cours].

Nateur, W. (2016). La culture de l'information [cours]

Nateur, W. (2016). La culture de l'information [Présentation Powerpoint]

Si le cours est en ligne, on ajoute Repéré à comme pour une page web.

2.11 Le DOI

Le DOI ou Digital Object Identifier est un numéro unique identifiant un document électronique. Vous pouvez le rajouter - ou non - à la fin de la référence :

Exemple :

Albero, B. (2004). Technologies et formation : travaux, interrogations, pistes de réflexion dans un champ de recherche éclaté. *Savoirs*, 5, 11-69. DOI : 10.3917/savo.005.0009



3. Les renvois dans le texte

Passons à présent aux renvois dans le texte qui concernent les références inscrites dans le corps de votre travail.

Chaque fois que vous reprenez la pensée d'un auteur ou que vous le citez, vous devez, dans votre **corps de texte**, indiquer à quelle source vous faites référence, pour permettre à votre lecteur de retrouver cette source dans les références bibliographiques.

Pour simplifier les choses, nous distinguerons les documents non-web des documents issus du web.

Deux précisions au préalable :

Si le document n'a pas d'auteurs vous commencez votre référence par le titre entre guillemets : (« Titre du document », année)

Pour le cas du **dictionnaire généraliste** (Larousse, etc.), qu'il soit papier ou en ligne, remplacez le titre par le mot que vous définissez.

Si le document n'a pas de dates, vous utilisez la forme : (Auteur, s.d.).

3.1 Citer une source non-web dans le corps du texte

Deux cas se présentent :

Vous reproduisez intégralement le passage d'un auteur.

« Citation » (auteur, date, page) ou Auteur (année) « citation » (page).

Exemple : « Cet ouvrage sera organisé autour des trois missions classiquement dévolues à l'hôpital : le soin, l'enseignement et la recherche » (Hesbeen, 1997, p. 1)

Exemple : Hesbeen (1997) explique que « cet ouvrage sera organisé autour des trois missions classiquement dévolues à l'hôpital : le soin, l'enseignement et la recherche » (p.1).

Si votre citation comporte moins de 40 mots, vous l'intégrez dans le texte entre guillemets, comme l'illustre l'exemple précédent.

Si votre citation comporte 40 mots et plus, placez la dans un bloc de texte, sans guillemets et avec un retrait.



Exemple :

Walter Hesbeen introduit son ouvrage en précisant ses objectifs :

C
i
t
a
t
i
o
n

{ Cet ouvrage sera organisé autour des trois missions classiquement dévolues à l'hôpital : le soin, l'enseignement et la recherche.
L'intention principale qui a guidé mon travail est celle d'une rencontre plus étroite entre la nature profondément humaine du soin infirmier et les moyens développés pour l'organiser en un lieu donné. (...) (Hesbeen, 1997, p. 1)

[Vous faites référence à la pensée de l'auteur mais sans reproduire son texte. Plusieurs cas se présentent :](#)

L'auteur et la date sont cités dans votre texte : vous ne rajoutez rien.

Exemple :

En 1997, Walter Hesbeen explique que ce qui détermine la qualité d'un soin, c'est la signification que celui-ci peut avoir dans la vie du patient et dans quelle mesure ce soin va lui permettre un retour en santé.

L'auteur et la date ne sont pas cités dans votre texte : (Auteur, année).

Exemple :

Ce qui détermine la qualité d'un soin, c'est la signification que celui-ci peut avoir dans la vie du patient et dans quelle mesure ce soin va lui permettre un retour en santé (Hesbeen, 2007).

L'auteur est cité dans votre texte mais pas la date : Auteur (année).

Exemple :

Walter Hesbeen (2007) explique que ce qui détermine la qualité d'un soin, c'est la signification que celui-ci peut avoir dans la vie du patient et dans quelle mesure ce soin va lui permettre un retour en santé.

S'il y a plusieurs auteurs, utilisez les mêmes formes en respectant les principes développés en première page (Cf. [Rédaction des références bibliographiques](#)).



Le cas des notes de cours ou présentation diaporama

(Auteur, date)

Exemples :

« Il est indispensable, d’avoir un esprit critique, une culture de l’information numérique, afin de pouvoir la décrypter et en évaluer la valeur. » (Nateur, 2016)

3.2 Citer une page web dans le corps du texte

(Auteur, année)

Exemple :

Le schéma proposé par les auteurs montre certaines différences entre ... (Boutillier et Outrequin, 2016).

3.3 Vous citez plusieurs fois le même auteur à la même date

Dans ce cas, utilisez « a », « b », etc. après la date

(Auteur, annéea)

(Auteur, annéeb)

Exemple :

(Boutillier et Outrequin, 2016a)

(Boutillier et Outrequin, 2016b)

En bibliographie, lorsque vous noterez l’année, vous rajouterez le « a » et le « b » comme dans l’exemple précédent.



4. Bibliographie

Couture, M. (2015). *Normes bibliographiques : adaptation française des normes de l'APA (selon la 6^e édition du Publication Manual, 2010)*. Repéré à http://benhur.teluq.quebec.ca/~mcouture/apa/normes_apa_francais.pdf